

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS BEAUMONTOIS  
Maison de Pays  
24440 BEAUMONT DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 30  
Présents : 29  
Votants : 28  
Pour : 28

L'an deux mille huit, le 16 mai, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays, sous la Présidence de José Daniel, Président.

Date de convocation : 9 mai 2008

**PRESENTS** : Annick CAROT, Florence MENUT, Dominique MORTEMOSQUE, Bernard BESLIN, Michel MARCHAL, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, José DANIEL, Michel CARRIERE, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Marie-Line BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Viviane GRELLETY, Denis BEAUVIE, Alain DELAYRE, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Patrick BECHEREL, Thierry PIMOUGUET, Michel LIGNAC.

**ABSENTS** : Eric VIERO

**Secrétaire de séance** : Claude CHASTENET

**OBJET :**  
**Marché de travaux  
voirie 2008 :**  
**signature du marché**

Monsieur le Président rappelle que le marché de travaux a été lancé le 20 mars 2008 selon la procédure de l'appel d'offres ouvert.

Le 30 avril 2008, la Commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'offre de l'entreprise ETR pour un montant de 210 257.70 € HT soit 251 468.21 € TTC.

Les membres du Conseil à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer le marché de travaux voirie 2008 avec l'entreprise ETR pour un montant de 210 257.70 € HT soit 251 468.21 € TTC.



Certifié exécutoire,  
Reçu en sous-Préfecture  
le : 30 MAI 2008

Publié ou notifié  
Le : - 4 JUIN 2008

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 26 mai 2008

Le Président, José Daniel

